

Le « Respect » à l'affiche du centre associatif Boris Vian

R comme Rencontre, E comme expo, S comme sensibilisation, P comme permanence, E comme écoute, C comme collectif, T comme théâtre et forum.

Du 16 juin au 6 juillet, comme l'indique l'acronyme, le centre associatif Boris Vian propose une série d'animations autour du thème du R.E.S.P.E.C.T. en partenariat avec Traction Avant Cie, TENFOR Cie, Ni putes ni soumises et les associations Conciliabules, CIF (Centre d'information féminin).

Femmes d'ici et ailleurs, FIJI Rhône-Alpes (Femmes informations juridiques internationales), FIL (Femmes information liaison) et Gwadinina Plus.

Cinq rendez-vous sont à retenir : aujourd'hui à 17h30 dans les locaux du CABV, tout d'abord, avec une après-midi slam, lectures-spectacles et buffet antillais pour l'inauguration de l'expo "Respect" et la présentation des ateliers menés tout au long de la saison par Traction Avant

Cie sur le même thème. Le deuxième rendez-vous est prévu le mardi 26 juin de 9h à 12h, avec une session de sensibilisation sur le droit de la famille des étrangers animée par le FIJI. Ce même jour marquera également l'ouverture de l'exposition "DeCollages" réalisée par l'association Conciliabules.

Le lundi 2 juillet de 9 heures à 12 heures, c'est cette fois le FIL qui interviendra pour une session de sensibilisation sur les violences conjugales,

avant de tenir une permanence le jeudi 5 juillet de 14h à 17h en compagnie du FIJI pour répondre aux éventuelles questions. Enfin, le 6 juillet à 17h30, la compagnie TENFOR présentera "La moitié en question", un extrait du spectacle forum présenté lors des États généraux de la jeunesse 2006.

> NOTE

Centre associatif Boris Vian, 8 rue Gaspard-Picard, 04 72 50 09 16.

VÉNISSIEUX

Session de sensibilisation au droit de la famille pour les étrangers

Le centre associatif Boris-Vian poursuit son cycle consacré au respect

Après le succès de l'exposition et des ateliers-spectacles présentés le 16 juin, les locaux de la rue Gaspard-Picard accueillent mardi la juriste Aurélie Navarro, représentante du FIJI Rhône (Femmes informations juridiques internationales) et du CIF Rhône (Centre d'information féminin), pour une matinée de sensibilisation sur le droit de la famille applicable aux étrangers.

Délais et modalités pour agir, main courante à déposer, conflits de juridiction ou d'autorité parentale : l'éventail des cas d'espèces était large et les réponses multiples. « En matière de droit de la famille,

les juristes aujourd'hui ne peuvent plus se permettre de faire l'impasse sur le droit international » rappela Aurélie Navarro entre deux exemples tirés des législations étrangères. « D'autant que le droit français des étrangers change tous les six mois en ce moment » poursuivit-elle face à un auditoire clairsemé mais concerné.

> NOTE

Plus d'infos auprès de l'antenne Véniissieux du CIF, 19 avenue Jean Cagne, 04 78 70 57 69.

La prochaine session de sensibilisation portera sur les violences conjugales. Elle



A l'aide de cas concrets, Aurélie Navarro, juriste a pris le temps d'expliquer les règles de droit et les exceptions à connaître / Photo Anthony Diaz

aura lieu le lundi 2 juillet de 9 heures à 12 heures au CABV, 8-bis rue Gaspard-

Picard. Entrée libre. Renseignements : 04 72 50 09 16.